*Seul le prononcé fait foi*

**Vingt-septième session du Groupe de Travail**

**de l'Examen Périodique Universel du Royaume-Uni**

Genève, le 4 mai 2017

**Intervention de Mme Ester Cañadas, Représentant permanent adjoint**

**de la Principauté d'Andorre à l'Office des Nations Unies à Genève**

L'Andorre remercie la délégation du Royaume-Uni pour la présentation de son rapport qui met en valeur les progrès accomplis lors du deuxième cycle de l'EPU.

L'Andorre se réjouit des mesures adoptées par le Royaume-Uni pour devenir partie des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et l'encourage à poursuivre ses engagements. L'Andorre recommande au Royaume-Uni d'envisager d'accepter les Amendements de Kampala au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, relatifs au crime d'agression.

L'Andorre félicite le Royaume-Uni d'avoir adopté la Loi de 2014 sur les enfants et les familles, qui octroie une plus grande indépendance au Commissaire chargé des enfants de l'Angleterre, et pour les mesures adoptées visant à combattre la pauvreté des enfants en Ecosse et au pays de Galles. L'Andorre encourage le Royaume-Uni à poursuivre ses efforts en faveur de la promotion et la protection des droits de l'enfant, et recommande qu'il ratifie la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_